

# CENTRE DE LIAISON ET D'INFORMATION DES PUISSANCES MACONNIQUES

## SIGNATAIRES DE L'APPEL DE STRASBOURG



### LE CLIPSAS SOLIDAIRE DES PUISSANCES MACONNIQUES EN ITALIE

Les puissances maçonniques réunies en 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale à Barcelone, ont pris connaissance avec une profonde inquiétude de l'inclusion dans le pacte de gouvernement en cours de constitution en Italie, d'une clause anti-maçonnique fondamentalement contraire aux principes constitutionnels prévalant dans les pays membres de l'Union Européenne.

Si le CLIPSAS s'interdit toute prise de position de nature politique, les puissances qui ont adhéré à la Déclaration Fondatrice de Strasbourg de 1961, expriment leur profond attachement à la liberté absolue de conscience ainsi qu'au libre exercice, sans discrimination ni entrave aucune, d'activités visant seulement à l'amélioration de l'homme et de la Société, dans le plein respect de l'intime conviction de chacun.

Notre volonté est que les droits de l'humain, ainsi que les droits des associations soient respectés sans aucunes discriminations en Italie et partout dans le monde.

Les puissances maçonniques expriment leur solidarité sans faille avec les Obédiences maçonniques italiennes et en particulier avec la Grande Loge d'Italie et la Grande Loge Féminine d'Italie, membres du CLIPSAS.

Le Président du CLIPSAS, François PADOVANI.  
Barcelone, le 27 mai 2018.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Padovani', with a long horizontal stroke extending to the right.